

DÉDICACE.

Les Citoyens de St-Georges vont-ils me pardonner cette audacieuse intrusion dans leur passé et, quelques fois même, dans le présent, ce qui est moins discret encore ? Ce n'est pas leur caractère, je le sais, de se mêler des affaires du voisin ; ils n'aiment guère non plus les touche-à-tout, les donneurs d'avis ni les compliments intéressés. Mais de dire tout franchement à quelqu'un son estime, si l'on parle surtout pour la raison bien avouable de rendre service, ne serait-ce qu'aux amateurs d'histoire, ce me semble pardonnable. Et puis, je ne suis pas tout à fait un étranger ; des liens de parenté, déjà un peu éloignée il est vrai, m'unissent encore à quelques-uns des leurs. De plus, ai-je fait autre chose que donner un peu de mon temps à rédiger des notes recueillies par d'autres avec un soin pieux, au prix d'un travail bien autrement méritoire que le mien ?

A l'Honorable Philippe Demers, Juge de la Cour Supérieure au District de Montréal, et à sa famille, une des plus marquantes de St-Georges, l'histoire de sa paroisse, retracée en ces pages, est humblement dédiée. Qu'il lui plaise d'en accepter l'hommage ; en effet, c'est bien à lui, puis à son frère, M. Joseph Demers, Député de St-Jean, au Parlement Fédéral, que revient l'honneur d'avoir recueilli les notes où s'est inspirée l'esquisse historique qu'on va lire. Combien peu savent réellement de quel patient amour du passé il faut être doué pour suivre au dédale des documents officiels, parmi le fatras des